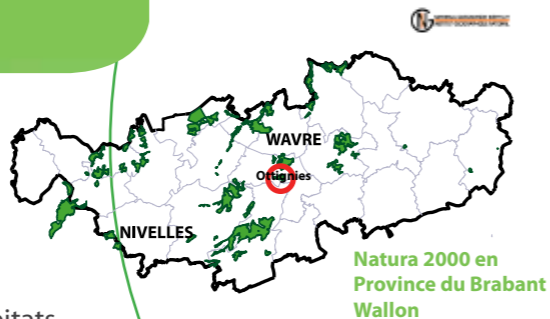


Circuit découverte n° Bw4 : Ottignies

Si le massif du Bois des Rêves est loin d'offrir des étendues telles que celles de la forêt de Soignes ou des forêts ardennaises, il répond aux conditions de vie de certaines espèces et assure une liaison entre des zones géographiquement éloignées. Une des trois composantes du site Natura 2000 *Vallée de la Dyle à Ottignies*, il présente des habitats forestiers tels que différentes variantes de hêtraie sur les « sommets » et des lambeaux de forêts alluviales, en contrebas, le long de la Malaise puis du Ri Angon, deux ruisseaux - le premier étant l'affluent de l'autre - qui se jettent dans la Dyle, un peu plus loin. Malgré un aspect assez artificialisé, la partie accessible du Domaine du Bois des Rêves laisse donc entrevoir un peu de nature au sein des espaces urbanisés du Brabant wallon.



Promenade : Bois des Rêves
3,5km - Facile
Accès PMR : Domaine accessible aux PMR mais balade difficile par endroits, accompagnant indispensable
Balisage : aucun, se référer aux cartes disposées dans le domaine
Restriction d'accès : en principe, non. Info en page 4.

Départ : Domaine provincial du Bois des Rêves
(Parking disponible pour 1 €)
Accès TEC : NON

Fiche réalisée en 2015 dans le cadre d'une subvention accordée par le SPW au CRIE du Domaine de Bérinzenne pour la sensibilisation à Natura 2000. Photos, sauf mention contraire : Valérie Dumoulin

Bw 4

Natura 2000 - Des sites qui valent le détour
Province du Brabant Wallon - Circuit n°4 : Au bois des Rêves



En savoir plus :

Domaine provincial du Bois des Rêves – 010/41.60.72 – <http://boisdesreves.be>

Site Natura 2000 *Vallée de la Dyle à Ottignies*

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/be31006-vallee-de-la-dyle-a-ottignies.html?IDD=402653834&IDC=2892>

Département de la Nature et des Forêts – Cantonnement de Nivelles – 067/88.42.90

Office du Tourisme – Grand'Place 2/3 à Louvain-la-Neuve – 010/45.90.19 – www.ecol.ucl.ac.be/lauzelle

La **Cressonnière de Pinchart**, dans la Vallée de Pinchart, le long de la rue des Prairies, à Ottignies, est une ancienne exploitation de cresson datant de près d'un siècle. Depuis, on y trouve une faune et une flore variées grâce aux eaux fraîches et courantes, riches en végétaux aquatiques. La richesse botanique du site sert notamment de refuge et d'aire de repos pour les oiseaux migrateurs. Des panneaux didactiques placés aux abords donnent un aperçu de la faune et flore présentes comme la laïche des marais, la primevère sauvage, la grenouille rousse, la bergeronnette des ruisseaux ou encore le canard sauvage.

A découvrir à proximité :

Le bois et les étangs de Buston à Limelette, site de 5 hectares composé entre-autres d'une zone humide, d'une aulnaie et d'un grand étang invite à la détente ou à la promenade familiale. Libre d'accès, les étangs sont clôturés mais une petite porte permet d'y accéder. Une zone de réserve fermée au public a néanmoins été délimitée autour de certaines mares afin de préserver la faune et la flore qui y vivent. L'entrée de la partie accessible se fait par la rue du Moulin à Eau à Ottignies.



Natura 2000 est un réseau écologique destiné à favoriser la biodiversité à l'échelle de l'Europe tout entière.
Infos : <http://natura2000.wallonie.be/>



Houx commun

1 - Des hêtres sur des sols bien drainés

Au départ du pont du Fortin que vous atteignez après avoir longé l'étang, vous pénétrez, par le chemin qui monte, dans une hêtraie enrichie de quelques chênes pédonculés et érables sycomores. Le feuillage dense des hêtres permet difficilement à la lumière d'atteindre le sol : le sous-bois y est donc peu abondant, sauf en lisière, que des plages d'herbe aux chats teintent en rose par endroits et où, ci et là, semblent également s'y plaire quelques pieds de **houx**.

2 - Sous un air de musique

Grimpereaux des jardins, **sitelles torchepot** ou encore fauvettes à tête noire sont des espèces forestières assez communes et bien présentes sur le site. Un peu plus loin, la présence de vieux chênes est propice au pic mar, un oiseau protégé par Natura 2000 mais celui-ci se tient à l'abri de l'affluence humaine tandis que le geai des chênes, qui, lui, semble être habitué à ses admirateurs, est généralement visible des chemins.



Sittelle torchepot - Photo : A. Pironet



Grimpereau ds jardins - Photo : JM Winants



Départ



Ce schéma est donné à titre indicatif et ne remplace pas une carte de terrain.



Myrtille commune - Photo : A. Pironet

3 - Jeu des différences ?

Du côté droit, en amorçant la descente, nous sommes de prime abord en présence du même habitat Natura 2000 qu'au point 1 : une hêtraie sur sol pauvre et à tendance acide. Il s'agit bien d'une forêt indigène de haut intérêt biologique mais à y regarder d'un peu plus près, la présence de **myrtille commune** et de canche flexueuse atteste, ici, d'un sol encore plus pauvre. A gauche, si le hêtre reste toujours majoritaire, pins sylvestres, châtaigniers et sporadiquement quelques chênes ponctuent le cortège : ici, il s'agit d'une forêt mixte feuillus-résineux.

4 - La Malaise au service des aulnes

En fond de vallée, aulnes glutineux, frênes et autres espèces tirent profit de l'enrichissement des berges par les alluvions déposées lors des crues. Présente en fin cordon le long des cours d'eau, la forêt alluviale est un habitat Natura 2000 prioritaire. Denses et riches, leurs sous-bois mélangent intimement ombellifères, compagnon rouge, différentes laïches et bien d'autres espèces variables en fonction du sol.



Maillot de Desmoulin - Photo : G. San Martin

5 - Un escargot au drôle de nom !

Le **Maillot de Desmoulin** est un minuscule escargot dont la coquille n'excède pas 2,7 mm de haut et 1,5 mm de large. Rare et fort menacé, il est protégé par Natura 2000. S'il n'est pas certain qu'il ait été observé sur les abords du Ri Angon, sa présence a toutefois été signalée dans la vallée de la Dyle, où il vit principalement sur la végétation haute présente en bordure de certains cours d'eau.